



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
qui se tiendra le **LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023 à 18 h 00**
à la salle du conseil
située au 362, rue Principale, Québec G0Z 1C0

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2022 ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE – VILLE DE DAVELUYVILLE**
- 4. ADOPTION DU 2^E PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 109 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 238 DE L'ANCIENNE MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DU-SAULT AFIN D'AUTORISER L'AGRICULTURE URBAINE DANS LA ZONE D'HABITATION H13 AINSI QUE DIVERSES DISPOSITIONS**
- 5. ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 110 ABROGEANT LE RÈGLEMENT NO. 74 DE LA VILLE DE DAVELUYVILLE « GUIDE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES, LEQUEL REGROUPE LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LES POLITIQUES ET PRATIQUES EN RESSOURCES HUMAINES »**
- 6. ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 111 ABROGEANT LE RÈGLEMENT NO. 57 RELATIF AU PROGRAMME DE REVITALISATION À L'ÉGARD DU DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE DE LA VILLE DE DAVELUYVILLE**
- 7. ADOPTION D'UNE POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ**
- 8. ENTENTE INTERMUNICIPALE DES TRAVAUX PUBLICS – MUNICIPALITÉ D'ASTON JONCTION**
- 9. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

DONNÉ À DAVELUYVILLE, VENDREDI 15 SEPTEMBRE 2023

Élysé Maheu
Greffière